

## **Les sept points palestiniens**

(source : *al-Ahram*, 6 novembre 1989)

A la suite de la réunion au Caire du comité exécutif de l'OLP, le quotidien égyptien *al-Ahram* fait état d'une série d'éclaircissements, au nombre de sept, adressés par l'OLP au gouvernement américain :

1. L'acceptation du dialogue palestino-israélien comme une étape préparatoire en vue de

la tenue de la conférence internationale de paix en présence des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et avec la participation de toutes les parties, y compris l'OLP.

2. Le dialogue sera ouvert et libre de toute condition préalable, l'OLP ayant le plein droit de composer la délégation palestinienne.

3. L'engagement des États-Unis à ce que le dialogue puis les élections constituent la première étape du règlement pacifique global, tendant à l'instauration d'une paix juste et durable garantissant l'existence de tous à l'intérieur de frontières sûres.

4. Le respect par Israël des quatre principes de la politique américaine au Proche-Orient relativement au règlement pacifique, à savoir les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité comme base du règlement du conflit arabo-israélien, la garantie de la sécurité de tous les États de la région, la reconnaissance des droits politiques intangibles du peuple palestinien et l'acceptation du principe de la terre en échange de la paix.

5. Que le plan Shamir ne soit pas la base sur laquelle s'ouvrira le dialogue palestino-israélien.

6. Convocation de la conférence internationale après la tenue des élections, la fonction du dialogue, en tant qu'étape préparatoire, devant s'arrêter là.

7. Le rôle entier de l'OLP à tous les stades du processus de paix.